

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

N°967-10-23

OBJET :

Avenant à la convention de fonctionnement pour le Conseil de développement – année 2023

MEMBRES

- EN EXERCICE : 13
PRESENTS : 6
POUVOIRS : 3

VOTES

- VOIX : 9
POUR : 9
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

L'an deux mille vingt-trois, le vingt octobre à quinze heures, le comité syndical du Pays de Pontivy s'est réuni à Locminé dans les locaux de Centre Morbihan Communauté – sur convocation de son Président, Claude VIET.

Etaient présents : Stéphane HAMON ; Joseph LE BOUEDEC ; Bernard LE BRETON ; Henri LE CORF ; Guénaël ROBIN ; Claude VIET

Etaient excusés : Daniel AUDO ; Laurent GANIVET ; Michel JARNIGON ; Benoît ROLLAND ; Sylvette LE STRAT ; Michel POURCHASSE ; Pascal ROSELIER

Pouvoirs : Michel POURCHASSE a donné pouvoir à Claude VIET ; Pascal ROSELIER a donné pouvoir à Claude VIET ; Benoît ROLLAND a donné pouvoir à Stéphane HAMON

Autres personnes : Francis MORIN ; Romain LEURETTE ; Martine MOREL ; Yann DUGENET

Secrétaire de séance : Stéphane HAMON

Date des convocations : 13 octobre 2023

Exposé des motifs

Tous les ans, un avenant à la convention de fonctionnement est signé pour le versement d'une subvention de fonctionnement permettant à l'association de mener à bien ses actions.

Le conseil de développement a transmis son rapport d'activité pour l'année 2022 et sollicite le syndicat mixte du pays de Pontivy pour le versement d'une subvention pour l'année 2023 à hauteur de 8 100 €.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°74-03-06 fixant la convention de partenariat avec le Conseil de Développement,

Vu la délibération 953-03-23 relative au BP 2023

Considérant les motifs exposés ci-dessus par Monsieur Claude VIET, Président du Syndicat Mixte du Pays de Pontivy ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical :

- AUTORISE le président du Syndicat Mixte du Pays de Pontivy à signer l'avenant
- APPROUVE le montant de subvention de fonctionnement à hauteur de 8 100 € pour 2023 et autorise le président à signer les documents s'y rapportant

Fait à Locminé,
Le 20 octobre 2023

Le Président,
Claude VIET

SYNDICAT MIXTE
DU PAYS
DE PONTIVY